



## COMPTE-RENDU

**E G M**  
ÉTATS GÉNÉRAUX  
DES MIGRATIONS

26/27 MAI 2018  
1ÈRE SESSION NATIONALE

L'HUMANITÉ DE DEMAIN SE CONSTRUIT  
AVEC L'ACCUEIL AUJOURD'HUI !



Les États Généraux des Migrations sont un processus dans lequel sont impliqués des centaines de collectifs et d'associations locales ou nationales présentes sur le terrain aux côtés des personnes étrangères. Partout en France, ces acteurs se concertent et organisent des événements publics pour dénoncer la politique actuelle et être force de proposition afin d'obtenir un changement radical de la politique migratoire.

Fin mai 2018, on dénombre 106 assemblées locales actives dans 76 départements français et regroupant plus de 1500 associations.

La première session nationale des États Généraux des Migrations s'est déroulée les samedi 26 et dimanche 27 mai 2018 à Montreuil (Seine-Saint-Denis). Elle a réuni près de 450 personnes venant de partout en France et représentant la moitié des assemblées locales constituées.

Vous trouverez ci-dessous le compte rendu des interventions réalisées durant les temps de plénière du samedi ainsi que les principales propositions issues des ateliers de travail qui se sont déroulés le dimanche.

<b><i>Ouverture de la session nationale</i></b>	<b><i>p.4</i></b>
<b><i>Dénoncer l'inacceptable et y résister</i></b>	<b><i>p.8</i></b>
<b><i>Alliances en cours</i></b>	<b><i>p.15</i></b>
<b><i>Discussion et adoption d'un socle commun</i></b>	<b><i>p.20</i></b>
<b><i>Ateliers pour construire les EGM en commun</i></b>	<b><i>p.24</i></b>

## ***Ouverture de la session nationale***

---

### **OUVERTURE PAR DOMINIQUE MARGOT, ASSEMBLEE LOCALE DE SEINE SAINT-DENIS**

Mesdames, messieurs, chers amis. Bonjour,

J'introduis cette assemblée, en tant que présidente du groupe local de la Cimade de Montreuil, et au nom du collectif le Livre noir de la Seine-Saint-Denis.



Vous êtes ici 600 personnes, venus de tous les coins de France, de Brest à Strasbourg et de Vintimille à Calais. Nous sommes tous solidaires des exilés et des migrants. Vous représentez 500 collectifs et associations. Vous avez formé 103 assemblées locales, organisé des rencontres, des débats, rédigé 85 cahiers de doléance. Depuis 7 mois vous travaillez pour donner forme à ces Etats généraux des migrations. Cette mobilisation est un signe fort, et inédit.

Quels sont les objectifs de ce WE :

- D'abord montrer que les citoyens sont mobilisés partout en France pour proposer une autre politique.
- Puis structurer la mobilisation citoyenne, afin de l'amener à un mouvement d'opinion qui puisse entraîner un changement.

En rassemblant ce vaste mouvement, c'est vous, c'est nous, c'est chacun, qui décide qu'il ne se résout pas à l'impuissance devant l'insupportable. Bienvenue, votre présence ici est porteuse d'espérance. Je déclare ouverts les premiers Etats généraux de la migration, et nous remercions Monsieur Patrice Bessac, maire de Montreuil, qui nous accueille et va nous présenter sa ville.

### **DISCOURS DE BIENVENUE DE PATRICE BESSAC, MAIRE DE MONTREUIL**

Nous sommes vraiment heureux de vous accueillir. Hier, il y avait dans cette salle, 600 personnes bénéficiant des cours municipaux de français. Ce sont des migrants, de fraîche ou de longue date, grand parents ou jeunes, réunis dans un moment de joie qui fait chaque année notre fierté montreuilloise. Aujourd'hui vous êtes ici et je veux vous dire que pour les montreuillois, la question de l'accueil des migrants fait partie de notre identité comme ville et comme communauté humaine.

Permettez-moi de faire 3 remarques. Comme maire, j'ai eu à vivre, et j'ai à vivre au cours de ce mandat, à plusieurs reprises et de façon continue la barbarie de la situation que nous vivons dans nos pays. Il y a sur le territoire de Montreuil, 400 personnes en situation d'errance. Il y a chaque année, au fur et à mesure des moments d'accélération ou de recul des passages notamment de la Méditerranée, plusieurs centaines de personnes qui se retrouvent, sur le



territoire, privées de tout. Bien sûr, nous faisons des choses, nous reconstruisons des foyers de travailleurs migrants, nous ouvrons des centres d'accueil, nous relogeons des centaines de personnes chaque année. Mais nous sommes, comme tant de villes de Seine-Saint-Denis, confrontés à une situation de barbarie. Et progressivement, car cela fait une quinzaine d'années que ce mouvement s'est accéléré, nous nous habituons à cette barbarie. Comme pouvoirs publics, nous supportons une situation qui n'est pas digne de ce que nous appelons être humain.

Le fait qu'il y ait un mouvement du type Etats Généraux des Migrations, qui commence et qui vise à unir autour d'une plateforme positive toutes celles et ceux qui se battent, c'est très important pour nous représentants des pouvoirs locaux. C'est très important car nous n'assumons plus dans ce pays la réalité des choses et de notre avenir. Nous racontons à nos concitoyens élection présidentielle après élection présidentielle qu'on va pouvoir arrêter tout cela. Qu'à un moment donné avec un peu plus de police, quelques accords avec des pays, ça sera possible d'en finir avec la migration. Ça n'est pas vrai et ceux qui le disent le savent ! Nous avons une coopération avec le Mali, nous savons que dans les 10-20 ans qui viennent l'accès à l'eau - pas la guerre - c'est à dire l'accès à ce qu'il y a de plus fondamental pour la vie d'un être humain, va devenir extrêmement difficile. Et c'est évidemment facteur de mouvements migratoires forts. Plutôt que de ne pas assumer, de mentir au peuple, il est temps de lui dire la vérité sur le devenir de nos sociétés, sur le fait qu'il faut affronter positivement et pour le bien de nos sociétés, le fait que de grands mouvements migratoires sont en cours, qu'ils vont se développer et qu'il faut y faire face avec courage, humanisme et esprit d'organisation.

La troisième et dernière chose que je veux dire devant vous est qu'il y a la tentation fondamentale des civilisations occidentales, des pays riches de se refermer, dans ce temps de crise, sur leur état de richesse. Comme si la pauvreté et les difficultés du monde étaient une maladie dont il s'agirait de se protéger. Cela ne marche pas comme cela ! Toutes les grandes évolutions de civilisations, tous les grands progrès politiques sont en même temps un progrès de la capacité des êtres humains de s'envisager dans des ensembles plus grands. Et donc ce que nous défendons aujourd'hui, à travers ce que nous vivons, c'est une idée de l'humanité qui intègre et englobe tout le monde dans une humanité commune car le grand enjeu pour les générations présentes et futures et de trouver la capacité pour que le système monde s'organise de manière démocratique et que le grand nombre puisse décider d'une organisation plus harmonieuse des grandes questions qui sont posées à l'avenir de notre espèce.

Merci à vous d'être ici.

#### **PHOTOGRAPHIE DES EGM AU 26 MAI 2018 PAR NAN SUEL, COORDINATRICE DES EGM**

Les Etats généraux des Migrations étant une dynamique récente qui ne cesse de progresser, il est difficile de donner ici des chiffres très précis. Ceci dit, les Etats Généraux des Migrations regroupent à ce jour 106 assemblées locales réparties dans 76 départements, dont 3 ultra-marins. Les assemblées locales sont des rassemblements de personnes, d'associations, de collectifs ou de syndicats qui, sur un même territoire, se mobilisent ensemble pour un changement radical de politique migratoire.

Ces derniers mois, plus de 10000 personnes et près de 1650 organisations ont participé aux réunions des diverses assemblées locales. Certains de ces participants sont des partis politiques ou des élus mais ceux-ci n'étaient jamais à l'origine ou organisateurs des divers événements. Plus de 700 événements ont été organisés dans le cadre des Etats Généraux des Migrations : ciné-débats, manifestations, réunions publiques, repas du monde...

Les territoires sont librement choisis par les membres des assemblées locales. Quelques-uns ont la taille de petites communes, souvent rurales et éloignées des axes principaux de transport (exemple : Barcelonnette (Alpes de Hautes Provenances) ou Les Vans (Ardèche)), où des associations de soutiens aux personnes étrangères se sont créées suite à l'implantation d'un CAO, (Centre d'Accueil et d'Orientation) par exemple. D'autres sont très étendus, comme celui du Nord-Pas de Calais ou celui de Champagne-Ardenne, avec la volonté de créer des liens inter-associatifs nouveaux. Il s'agit plus fréquemment d'agglomérations de villes plus ou moins grandes : Paris, Toulouse, Lyon, Villefranche de Rouergue, Marseille, Rouen, Carcassonne, Strasbourg, Nice, Nantes, Aubenas... Les territoires correspondent aussi souvent à des départements : Haute Vienne, Ille et Vilaine, Gironde, Aisne, Hautes Pyrénées, Haute Marne, Indre, Sarthe, Tarn, Moselle, Landes...



Les organisations membres des assemblées locales dépendent de la taille et de la nature du territoire.

Elles sont en moyenne 15 par assemblée, rarement moins de 5 et lorsque c'est le cas, les réunions des assemblées sont publiques. Les membres des assemblées travaillaient parfois déjà ensemble en collectifs, comme à Dijon ou en Haute Vienne. La dynamique des EGM a permis soit d'élargir des cercles qui existaient déjà, soit

de créer des conditions pour que des soutiens se rencontrent.

D'une manière générale, les assemblées locales sont constituées à parts égales :

- D'organisations locales de soutien aux personnes étrangères. Exemples : « Association d'Aide aux Étrangers du Domfrontais » (Orne), « Asil'Accueil 88 » (Vosges), « APARDAP » (Grenoble), « Ah ! Bienvenue Clandestins ! » (Lot)
- D'antennes d'organisations nationales : RESF, LDH, CIMADE, CCFD, Amnesty, Secours Catholique, ASTI, Emmaüs, Médecins Du Monde, ACAT, Mouvement Pour la Paix, GRDR, Planning familial, etc.

Font également partie de nombreuses assemblées locales :

- Des Syndicats (Solidaires! CGT, CFDT) ainsi que des associations professionnelles (guides de montagne, psychiatres...)
- Des associations locales ou antennes d'organisations nationales qui n'ont pas spécifiquement pour but de soutenir les personnes étrangères mais qui s'engagent dans cette réflexion collective. Exemples : Club Omnisport Lorientais (Lorient), « Quazar » centre LGBT (Angers), FCPE (Val de Marne, Puy de Dôme ou Franche Comté), La Vie Nouvelle (Orléans), 100 pour un toit (Quimperlé, Haute Savoie ou Maine et Loire)

Peu d'organisations locales membres des assemblées viennent en aide aux personnes de culture Rrom ou considérées comme telles. Rroms ou pas, très peu d'organisations de personnes étrangères ou issues de l'immigration sont impliquées dans les travaux des Etats Généraux des Migrations. Les Comités de Sans Papiers sont les seules organisations d'étranger-ère-s à participer à quelques assemblées. Pour autant, des femmes, des hommes et des mineur-e-s étranger-ère-s ont activement

Compte rendu de la 1<sup>ère</sup> session nationale des Etats Généraux des Migrations  
26 et 27 mai 2018

participé aux réflexions, mais à titre personnel ou en groupe qu'ils et elles ne s'étaient pas choisis, ceci étant dû à la précarité de leurs situations.

Globalement, la moitié des assemblées locales ont ouvert leurs réunions au grand public (avec affichages, annonces dans les journaux, etc.) Quand elles ne l'ont pas fait, les réflexions étaient menées dans un premier temps en inter-associations avant que des événements soient ouverts à tous et à toutes (conférences, débats, témoignages...). Les Assemblées d'Aix en Provence et de Nantes ont proposé une consultation sur le net.

Les États généraux des Migrations relèvent d'une dynamique riche et belle. Animé par toutes les organisations qui composent les Assemblées Locales, ce processus est d'autant plus impressionnant que les personnes engagées n'ont pas arrêté pour autant de trier et distribuer des vêtements ou de la nourriture, d'héberger, d'accompagner administrativement, de donner des cours de français ou de soigner des personnes qui en avaient besoin, de faire vivre leurs associations et collectifs. Les États généraux des Migrations sont autant de temps et d'énergie en plus, pour un changement radical de politique migratoire.

Les responsables politiques disent régulièrement que les femmes et les hommes qui soutiennent les personnes étrangères sont naïfs ou qu'elles et ils se servent des étrangères pour servir des ambitions politiques. Les États généraux des Migrations sont la preuve du contraire et cela ne fait que commencer.

**PRESENTATION DU PROGRAMME DU WEEKEND PAR SEBASTIEN BAILLEUL, DELEGUE GENERAL DU CRID**

*(A compléter)*

## ***Dénoncer l'inacceptable et y résister***

---

Le premier temps de plénière de la session nationale a permis de faire un bilan des situations inacceptables dont ont témoigné les remontées des différents territoires mobilisés et de donner la parole à 6 assemblées locales pour présenter une initiative mise en place dans leur territoire pour répondre à une situation problématique.

**L'INACCEPTABLE DANS LES CAHIERS DE DOLEANCES,  
PAR VIOLAINE CARRERE, CHARGÉE DE RECHERCHES AU  
GISTI**

*(A compléter)*



**PRESENTATION DU LIVRE NOIR DE L'ACCUEIL DES MIGRANTS EN GIRONDE ET DU DOCUMENTAIRE LA SOLIDARITE ICI ET LA (ASSEMBLEE LOCALE DE GIRONDE / KARINE TRAISSAC, NADIA BEN SLIMANE ET ANNICK VERNAY)**

L'idée de ce Livre noir est antérieure au processus des EGM. Décidée en juin 2017 lors d'une réunion du Collectif Solidarité Réfugiés 33, il a eu du mal à se concrétiser à la rentrée 2017. Le lancement des EGM en décembre 2017 a relancé l'idée : dénoncer l'inacceptable était le but même de ce livre noir. Le CSR 33 a donc décidé à la fois de concrétiser ce livre noir et de participer par là même aux EGM. Le CSR 33 s'est alors élargi en Assemblée locale avec d'autres associations, et nous avons organisé une journée de lancement des EGM le 24 mars 2018 où nous avons dénoncé l'inacceptable avec le livre noir et présenter des alternatives et solidarités avec un documentaire filmé spécifiquement pour l'occasion.

Ce livre noir est un état des lieux à un instant T (février 2018) sur les thèmes de :

- L'hébergement
- L'instruction des dossiers par les services de l'Etat
- La santé
- La scolarisation
- Le durcissement de la politique migratoire.

Dans chacune de ces parties, des associations citent de façon anonyme des personnes concernées. Ce livre noir est le début de ce que pourrait être un observatoire de l'inacceptable. Un projet à construire. Lors de la journée de lancement des EGM du 24 mars, où près 600 personnes étaient présentes, cette

présentation de l'inacceptable a été suivie d'un documentaire où sont mis en avant les initiatives solidaires citoyennes, d'associations, et des propositions alternatives à la politique migratoire.



Lien vers le documentaire : <https://vimeo.com/261718676>

Lien vers le livre noir : <https://www.facebook.com/pasannotrenomBordeaux/> (article du 18 mai)

### **PRESENTATION DE L'OBSERVATOIRE DE L'INACCEPTABLE DANS LES PRATIQUES D'ACCUEIL DES ETRANGER-E-S DANS LES PREFECTURES (ASSEMBLEE LOCALE DE TOULOUSE / DANIEL WELZER-LANG ET MONIQUE LANGEVINE)**

Ce projet fait suite au rapport sur l'accueil des étranger-e-s à la préfecture de Toulouse (à lire : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01495488>) A l'initiative de la LDH, et pendant deux années, une cinquantaine de militant-e-s, de bénévoles, de chercheur-e-s (Cnrs) ont fait remplir des questionnaires à l'entrée de la Préfecture de Toulouse.

A la sortie du rapport : « Les principes républicains bafoués par la préfecture de Toulouse, Une maltraitance institutionnalisée, Rapport de l'observatoire de l'accueil des étranger-e-s à la préfecture de Toulouse, Toulouse », après des menaces contre les chercheur-e-s, différentes inspections de l'administration centrale et du défenseur des Droits [qui nous ont donné raison], un « groupe de contact » est institué par la Préfecture et diverses associations. Et l'accueil a vraiment changé : salle d'attente, plus de queues dehors des heures durant. Et une tonalité différente : « Aujourd'hui, on nous parle bien », dit cette dame.



Dans un groupe de contact récent, suite aux modifications de l'accueil, après qu'une partie du personnel ait été changée et/ou formée et/ou déplacée, on nous a dit : « si vous rencontrez encore des pratiques inacceptables... dites le... »

Très vite, au-delà de la bonne volonté des quelques hauts fonctionnaires, nous nous sommes dits que l'inacceptable était le fruit d'un système politique où l'étranger, et encore plus l'étrangère, sont otages d'une politique discriminatoire d'Etat. Que l'inacceptable se rencontre partout en France. Qu'il ne suffit pas que la situation change à Toulouse (même si là-aussi, des améliorations peuvent encore être effectuées). Puisque les pouvoirs publics réagissent aux évocations publiques de l'insupportable, du kafkaïen, du ridicule, voire du racisme ordinaire de quelques employé-e-s, faisons état partout de l'inacceptable !

En lien avec des chercheur-e-s du Cnrs, l'assemblée locale de Toulouse, propose de généraliser ce recueil de données. Voici donc la période d'essai...

Le lien pour y participer : <http://www.tousenligne.net/index.php?lang=fr>

Que toute personne, association, assemblée locale qui veut y participer prenne contact avec nous : [oditoulouse@gmail.com](mailto:oditoulouse@gmail.com)

Nous vous enverrons la marche à suivre et vous intégrerons dans le groupe de discussion sur l'Observatoire.

### **MINEURS NON ACCOMPAGNES : THEATRE ET CINEMA (ASSEMBLEE LOCALE DE CHAMPAGNE-ARDENNE / MARIE-PIERRE BARRIERE)**

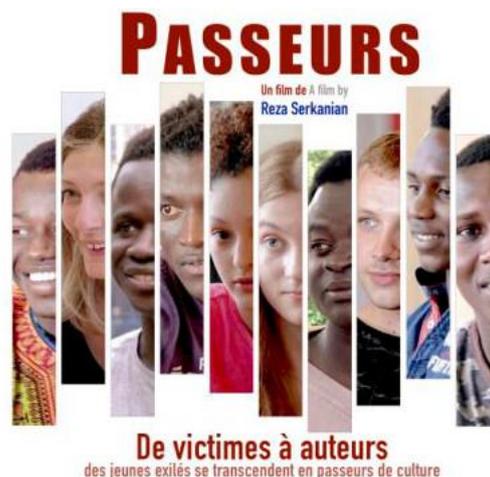
Le nombre des entrants en 2017 représente 14 908, Ce chiffre, c'est la cheffe de mission MNA du ministère de la justice qui est chargée de les compter qui le produit. MNA, ce sont les mineurs non accompagnés, qu'on appelait autrefois les MIE, mineurs isolés étrangers. Dissimulé sous ces acronymes, il y a un tout petit flux présenté comme une invasion : celui des migrants de moins de 18 ans. En augmentation, il est vrai : ils étaient 4000 (répertoriés) pris en charge en 2010, leur nombre a atteint le chiffre de 13000 fin 2016 et s'élève un an plus tard à environ 18000 fin 2017 selon des comptes forcément approximatifs.

La question de l'accueil des jeunes étrangers est aujourd'hui cruciale sur le plan politique. Les commissions ministérielles, interministérielles, l'assemblée des départements de France y portent une attention particulière. Les collectifs militants se mobilisent pour réclamer des droits pour ces jeunes.

Selon la loi, ils ne sont pas soumis aux règles de séjour des étrangers, ils relèvent de la protection de l'enfance : ce n'est pas à l'Etat mais aux départements de les évaluer et de les héberger et de les accompagner s'ils sont reconnus mineurs. Mais le système craque de toutes parts, les capacités d'accueil des départements peu soutenus ni préparés sont saturées ; par conséquent, les rejets lors des évaluations de l'âge sont très nombreux : ces jeunes sont majoritairement accusés de se dire mineurs et de mentir sur leur âge. 70% à 80% d'entre eux ne sont pas pris en charge et se retrouvent sans protection, errent de département en département ou bien s'installent dans la précarité ou dépendent du travail souvent bénévole des associations.

Pour ceux, reconnus mineurs qui bénéficient d'un placement, le problème de la rue se pose après leurs 18 ans, une fois que cesse la prise en charge départementale et alors même qu'ils sont scolarisés. A Châlons-en-Champagne le 6 janvier 2017, pour des raisons encore indéterminées, un jeune Malien de 16 ans Denko SISSOKO s'est jeté dans le vide du 8ème étage du foyer d'accueil des jeunes étrangers en attente du résultat de leur évaluation. On allait lui apprendre qu'il n'était pas reconnu mineur. Il est mort. L'émotion dans la Marne et au-delà a été immense. Depuis, d'autres enfants ont péri à cause du défaut de prise en charge : Fousseny à Clermont-Ferrand, Nour-Malik à Paris, Kantra à Nîmes, Souleymane à Bordeaux.

A Châlons-en-Champagne, après ce drame, et parce que la parole restaure, nous avons voulu leur donner la parole. Ils ont accompli des voyages périlleux et souvent très longs pour rejoindre l'Europe. Ils sont animés d'une volonté et d'une ténacité qui impressionnent. Ils se retrouvent bloqués dans leur rêve et leur désir de formation et d'intégration, par les impératifs budgétaires administratifs. Ils se heurtent violemment à une réalité qu'ils ne soupçonnaient pas, en partant d'Afrique ou d'ailleurs. Ils doivent pouvoir en parler. A la radio où ils animent une émission mensuelle, puis au cours d'ateliers théâtre où ils se racontent et deviennent eux-mêmes les auteurs de leur propre histoire. Et nous voulons qu'ils le



fassent avec des jeunes Français de leur âge dans une création collective.

Un film en cours de réalisation témoignera de cette expérience puissante de rencontre, il veut montrer comment, au-delà des peurs et des fantasmes, les processus de ce qu'on nomme « intégration » sont rendus possibles. Il y a de l'enthousiasme dans la rencontre mais aussi des frottements et des compromis sont à bâtir sans illusion ni naïveté. Laisser place à l'autre à la table commune sous-entend d'abord de le rencontrer. Le théâtre est justement un vecteur de rencontre privilégié. C'est ce dont le film *Passeurs* veut témoigner. Pour nous aider à le produire, une collecte est actuellement en ligne sur Leetchi et compte près de 200 donateurs. Merci à vous de soutenir l'initiative si vous le pouvez : <https://www.leetchi.com/c/passeurs>.

### **COLLECTIF « POUR QUE PERSONNE NE DORME A LA RUE » (ASSEMBLEE LOCALE DE LA LOIRE / JEAN-FRANÇOIS PEYRARD)**

Dans le Département de la Loire, c'est le Collectif associatif et citoyen « Pour que personne ne dorme à la rue » qui a pris l'initiative de lancer, lors de la Journée Internationale des Migrations de l'ONU, le 18 décembre 2017, les Etats Généraux des Migrations.

Après une synthèse de la remontée d'une vingtaine de questionnaires associatifs, de janvier à avril 2018, une Journée départementale des EGM a été organisée à La Ricamarie (banlieue de Saint-Etienne) le samedi 28 avril dernier. Le matin, 7 ateliers dont 1 sur l'Hébergement qui sert de base aux propositions lancées dans la dernière partie de cette intervention ; l'après-midi, table-ronde débat avec Geneviève JACQUES (Présidente nationale de la CIMADE), Gus MASSIAH (du CRID) et 2 avocates lyonnaises, M-Noëlle FRERY et Laurence DUNOD-FANGET. 500 personnes ont participé à cette journée départementale.



Notre intervention porte sur les actions et propositions par rapport au Droit à l'Hébergement pour les Migrants dans le département.

#### *(1) Historique de notre Collectif « Pour que personne ne dorme à la rue » depuis 2009.*

Aujourd'hui, ce sont 2 500 citoyens qui sont engagés dans les 25 associations de « proximité » du nord au sud du département (N.B. Cela nous permet de penser qu'au niveau national, le chiffre évoqué de 20 000 citoyens mobilisés est très inférieur à la réalité et doit être réévalué). L'hébergement de 150 familles, essentiellement déboutées de l'asile et d'au moins 50 jeunes majeurs et mineurs isolés est assuré par cette solidarité.

#### *(2) Notre objectif est de tenir à la fois la solidarité et l'intervention politique.*

Aux côtés des associations directement impliquées pour assurer l'hébergement, on retrouve les associations « nationales » (CIMADE, LDH, RESF, Secours Catholique, Emmaüs, CCFD Terre Solidaire, ATD Quart Monde, ...) et une vingtaine d'organisations syndicales, politique et de jeunesse du département. Au total, nous comptons 54 organisations et associations pour interpellier le Préfet et les pouvoirs publics du Département y compris sur le fonctionnement du service des Etrangers de la Préfecture qui laisse des personnes pendant plusieurs années dans l'extrême précarité de l'attente d'un titre de séjour.

Nous mesurons les limites de la solidarité et ne voulons pas palier à toutes les carences de l'Etat.

Enfin, nous voyons aussi apparaître l'épée de Damoclès du « Délit de solidarité » quand on nous accuse de maintenir sur le territoire les déboutés de l'asile ...

*(3) La proposition : Appliquer la loi en respectant le Droit inconditionnel à un Hébergement.*

Erigé en liberté fondamentale par le Conseil d'Etat en février 2012, l'accès inconditionnel à un hébergement est inscrit dans l'article L 345-2-2 du Code de l'Action Sociale et des Familles. Dans la discussion autour du Chapitre 3 du Manifeste de ces Etats Généraux, nous demanderons que ce point absent soit rajouté face aux carences actuelles de l'Etat.

Lors de nos Etats Généraux départementaux, cet accès inconditionnel a été clairement conclu comme la solution, y compris face aux conséquences graves sur la santé physique et psychique des personnes privées de cette liberté fondamentale. Trop souvent aujourd'hui, y compris des enfants scolarisés n'ont pas un toit où s'abriter après l'école : c'est inacceptable.

Pour conclure, dans la Loire nous avons inscrit pour nos Etats Généraux le slogan : « Rejeter les Migrants, c'est Refuser l'Avenir ! ». Cela rejoint celui du jour : « L'humanité de demain se construit avec l'accueil aujourd'hui ! » Résistons les bras ouverts : Accueillons-les !

#### **PARRAINAGES CITOYENS (ASSEMBLEE LOCALE DE SEINE-SAINT-DENIS / MARGUERITE ROLLINDE, MARIGOLD BOBBIO ET JULIETTE KEATING)**

L'intervention a porté sur les parrainages citoyens de Seine-Saint-Denis. Ils visent à protéger les familles de sans-papiers ainsi que les jeunes majeurs scolarisés et à les accompagner dans leurs démarches administratives.

Parrainages de familles par les collectifs de ville impliquant citoyen-ne-s et élu-e-s de la ville (Montreuil, Bagnolet-Les Lilas, Saint-Denis, Plaine-Commune). Parrainage départemental de presque 70 jeunes majeur-e-s scolarisé-e-s, domicilié-e-s dans le 93, le 5 mai 2018 à la Bourse départementale de Bobigny, le 6e depuis 2012. Chaque jeune est accompagné par un parrain ou une marraine élu-e du département (conseillers départementaux, député-e-s, sénateur-trice-s, maires, maires-adjoints) et un parrain ou une marraine citoyen-ne-s « de base ».

Ces parrainages, au-delà du soutien aux sans-papiers auprès de l'administration, ont pour objectif de donner de la visibilité à leur situation et de mobiliser autour d'eux. Le parrainage, c'est pour permettre aux jeunes qui ne s'y retrouvent de ne pas rester seuls et honteux de leur situation, de se sentir épaulés, de savoir qu'ils seront bien informés, de retrouver l'espoir et de ressentir la solidarité qui, selon leurs mots, « permet de se faire entendre. »



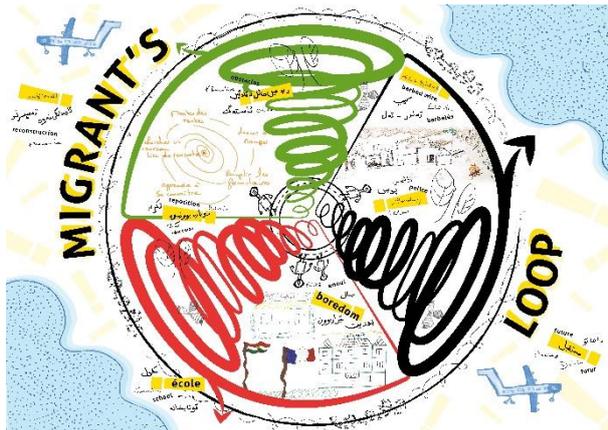
Si la réponse à leur demande de régularisation est une OQTF, le rôle des parrains et marraines, des collectifs RESF, des équipes éducatives des lycées et des autres lycéen-ne-s est fondamental dans la construction de la mobilisation.

#### **LE JOURNAL DES JUNGLES (ASSEMBLEE LOCALE DU NORD-PAS-DE-CALAIS / NATHANAËL CAILLAUX, YASSIN HASSAN ET EMMANUELLE GALLIENNE)**

Je suis membre de l'assemblée locale du Nord et du Pas-de-Calais, et salarié de la Plateforme de

services aux migrants. La PSM est un réseau d'associations qui interviennent à la frontière franco-britannique avec pour objectif d'offrir des espaces de discussions et d'actions collectives entre les associations du réseau, et des lieux de réflexion, prise de recul et formations pour les bénévoles et militants. Lorsque sont nés les EGM, nous nous y sommes investis avec enthousiasme, car nous y retrouvions à une autre échelle ces objectifs de réflexion et d'actions collectives.

Tous les exemples d'inacceptables cités se sont retrouvés dans les débats de l'assemblée locale du Nord et du Pas-de-Calais. Nous les retrouvons souvent de manière caricaturale dans leur absurdité et dans leur violence. Cependant, il m'a été demandé de présenter une initiative qui a pour objectif de donner la parole aux personnes exilées : le Journal des Jungles.

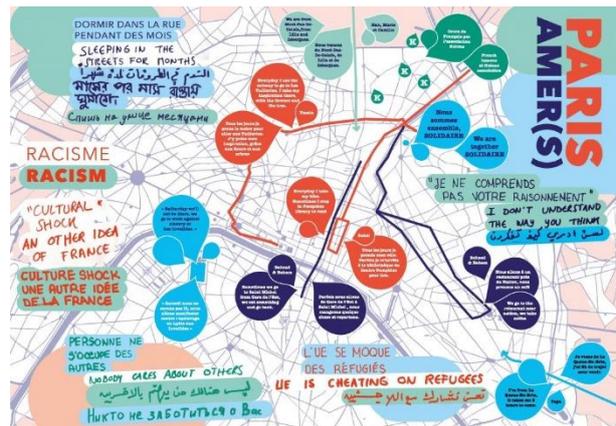


Le Journal des jungles, un projet qui est né dès 2013 à la suite de discussions entre des bénévoles qui intervenaient et pour nombre d'entre eux interviennent toujours au soutien des exilé-e-s bloqué-e-s à la frontière franco-britannique. Ce qui venait à l'esprit de beaucoup était de créer un outil, un espace donnant la parole aux personnes exilées et au bénévoles/militant-e-s, à égalité.

Il y a eu une première tentative sous la forme d'un journal en noir et blanc, et qui allait chercher la parole des exilé-e-s pour la retransmettre, soit sous le format d'interview, soit sous le format de témoignages de bénévoles, témoignant eux-mêmes de ce que leur disaient les personnes exilées. C'était intéressant, utile, mais pas totalement satisfaisant.

Puis, grâce au soutien de l'association PEROU et de l'école des Arts Déco, nous avons pu réfléchir à une meilleure mise en valeur de cette parole. Et je crois que c'est un bel objet qui est produit aujourd'hui. Mais ce n'est pas qu'un bel objet. C'est aussi et surtout un processus de création qui veut donner toute sa place à l'écriture des personnes exilées et, et c'est aussi important, à la rencontre dans un cadre différent, entre des personnes étrangères avec ou sans papier et des bénévoles et militants.

C'est pourquoi aujourd'hui ce journal est créé dans le cadre d'une résidence de trois jours, généralement dans une ville ou un village où des exilées survivent dans des campements, des bidonvilles. Au cours de ces trois jours se retrouvent donc des personnes étrangères et des bénévoles et militants. A la fin des trois jours, l'ensemble des textes est rédigé, les traductions ont commencé et la face affiche, si elle n'est terminée, est au moins bien avancée. Et la rencontre a eu lieu.



Donc on en est aujourd'hui au n°10, ce journal a donc pu être un espace où des personnes exilées ont crié leur colère, leur désespoir, évoqué l'inacceptable, expliqué leur parcours, évoqué leurs espoirs, proposé d'autres manières de voir.

Trouver le Journal des jungles en ligne : <http://www.psmigrants.org/site/rubrique/journal-des-jungles/>.

# LA MALÉDICTION

Je suis une malédiction,  
Je suis une malédiction voulue,  
Glissant sur ma corde secrète attachée à l'utérus du ciel,  
J'entends les cris du vent et les pleurs aux alentours,  
Je parle aux fleurs autour de moi et j'admire le chant des murs,  
Ces murs de mon isolement infini et la peur mon amie,  
Rien ne me procure le sentiment de sécurité .

Vous les passants devant moi : ne me demandez pas la miséricorde  
auprès de Dieu,  
Comme un pêcheur qui l'appelle au secours.  
Évitez ma vue.  
N'ayez pas pitié de moi.

Donnez moi juste un sac noir pour que je mette dedans ma défaite et  
mon mépris, pour ensuite le mâcher et l'avalier.  
Donnez moi du feu pour que je brûle mes saletés.  
Je suis une carcasse qui vous procure des odeurs désagréables et  
inspire la haine à vos corps parfumés des fleurs de Paris.  
Je vous inspire la haine envers cet humain sale qui a subi toutes les  
terreurs des guerres.

Je suis une carcasse où les vers ont trouvé refuge ,  
Je ne serai pas le dernier de leurs rêves et je ne ferai pas partie de leurs  
souvenirs,  
Je ne connais pas la date de ma mort,  
Laissez moi respirer à fond, fermer les yeux pour les réouvrir dans  
l'autre monde,  
Priez pour que mon heure arrive vite,  
Le moindre regard vers moi ne vous procure que dégoût,

Laissez moi quitter votre monde,  
Je n'ai pas d'existence ici,  
Je suis un étranger sans identité, sans papiers,  
Un tas de saleté devant vos portes.

Je veux mourir et remettre mon âme dans les mains de Dieu, je finirai  
en ange ou en démon, qu'importe.  
Que ma mort ne soit pas lente,  
Si seulement les fleurs poussaient sur mon cœur, parfumaient mes  
poumons et fardaient les vers qui me rongent de parures multicolores,  
et la mélancolie des carillons des cloches couvriraient les battements  
de mon cœur.  
Que vos prières puissent envelopper ma peur.

Ne l'appelle plus corps,  
C'est mon cadavre pourri qui vous observe,  
Ce cadavre que vous méprisez !  
Même les chiens me regardent bizarrement, vos chiens bien habillés  
qui ont une identité et un nom.

Dieu mon préféré , quand est-ce que tu me regarderas avec pitié  
pour ordonner à mon cœur de s'arrêter, mon cœur empli de fleurs  
emprisonnées,  
Son battement me tue.

Quoi de pire que le mot réfugié pour nommer un homme ?  
Des lambeaux de saleté recouvrent mon corps et l'enveloppent d'une  
chaleur aux relents pestilentiels,  
Vos odeurs agréables dégoûtent les poux qui ont trouvé refuge dans  
mes cheveux.

Vous les passants devant moi !  
Je suis un migrant qui a survécu à la fermentation de la chair en  
Méditerranée pour pourrir dans les rues de Paris,  
Ces rues nettoyées au petit matin. Et moi là.

Je suis le mensonge de ce monde,  
Je suis cette part d'humanité médiatisée ,  
Ils cherchent des stratégies pour se débarrasser de moi, ils dépensent  
des sommes colossales, ils ont créé des commissions pour me  
déraciner.  
Alors je ne sais plus si je suis un bout de viande ou un morceau  
d'asphalte.

Ce monde me procure du mépris,  
Comme à mes frères renvoyés à la torture,  
Assassinés au nom des conventions internationales,  
Ou ceux qui ont échappé aux campements, aux empreintes maudites  
et venants des bains de sang africains, pour se retrouver plus bas que  
terre,  
Mais pourquoi ?

Parce que je suis un réfugié rempli de pourriture, allongé sans même  
pouvoir espérer.  
Inquiet, je meurs avec le silence des lucioles, caressé par des papillons  
multicolores.

Hassan Yassin

*Poème lu par Hassan Yassin*

## ***Alliances en cours***

---

Durant ce second temps du samedi, des partenaires européens ainsi qu'un chercheur se sont exprimés. Vous trouverez après une rapide présentation de ces intervenants ainsi qu'un résumé de leurs interventions.

### **GIANPAOLO MOSCA, COORDINATEUR DU CENTRE SOCIAL DE CASERTA, REPRESENTANT DU FORUM POUR CHANGER L'ORDRE DES CHOSES**

Le mouvement du Forum pour changer l'Ordre des choses (<http://pclodc.blogspot.com/>) est né à Rome le 3 décembre 2017 lors d'une assemblée à laquelle ont participé 500 personnes et 30 associations travaillant avec des personnes immigrées. A cette occasion un manifeste fondateur a été adopté (version française sur <http://pclodc.blogspot.com/p/manifeste-du-forum-pour-changer-lordre.html>)

Par la suite le Forum a lancé une campagne de mobilisation pour le droit à la mobilité et pour la justice sociale. Cette campagne s'intitule : Equal rights to Move / Move for equal rights. Dans le cadre de cette campagne 2 manifestations se sont déroulées la semaine dernière : le 18 mai à Naples, puis le 19 mai à Caserta. Ces marches ont rassemblé 10 000 personnes. L'objectif était de demander un titre de séjour pour les étrangers sans papiers, tout en replaçant cette revendication dans un contexte plus large, compte tenu de la crise économique qui sévit en Italie, c'est-à-dire, réclamer plus de justice sociale pour les étrangers comme pour les italiens. En effet, il est important de contrecarrer le discours dominant qui consiste à désigner les étrangers comme des concurrents et des boucs émissaires, en sachant que pour les immigrés, la justice sociale passe d'abord par l'obtention d'un titre de séjour.



### **MAMADOU SY, PRESIDENT DE L'ASSOCIATION DES SENEGALAIS DE CASERTA**

Caserta est un endroit emblématique de lutte des immigrés pour leurs droits. Depuis 1995, année où ce mouvement a démarré, il a permis à des milliers et des milliers de personnes d'obtenir un permis de séjour. Mamadou Sy a ainsi été sans papiers de 2002 à 2008, et c'est grâce à cette lutte qu'il a pu enfin obtenir un titre de séjour.

Les étrangers constituent une ressource pour le pays d'accueil, il est donc normal qu'ils accèdent à un titre de séjour, qui permet en outre de pouvoir retourner séjourner dans le pays d'origine pour revoir sa famille, ce qui est un point vraiment très important.

En outre, lorsque les personnes n'ont pas de titre de séjour, cela entraîne des formes d'exploitation graves, les travailleurs sont victimes de chantage et doivent tout accepter sous peine d'être remplacés par d'autres. Cela aboutit à un vol à la fois du travailleur qui ne reçoit pas ce qui lui est dû, mais aussi de l'état qui ne perçoit pas les cotisations dues par l'employeur.



La semaine dernière il y avait 10 000 manifestants à Caserta, l'important c'est maintenant de construire une grande mobilisation au niveau européen, d'où la présence de cette délégation venant d'Italie pour participer aux États Généraux des Migrations en France.

**KONSTANTINA MICHPOULOU, AVOCATE AU CONSEIL D'ETAT D'ATHENES ET EXPERTE EN CONSEIL JURIDIQUE AUPRES DES ASSOCIATIONS GRECQUES D'AIDE AUX MIGRANTS**

Dans le processus de réforme du droit d'asile au niveau européen, il est important de prendre en compte des possibilités de relocalisation, basé sur des principes de solidarité et de répartition des charges. En effet, notamment dans le cadre de la réforme du Règlement de Dublin III, il existe un risque important que les pays de l'Union Européenne soient divisés en 2 catégories :

- Ceux qui font barrage à l'entrée des étrangers non européens et sont payés pour cela,
- Les pays d'Europe du Nord qui se déchargerait de ses responsabilités.



Cela n'est ni réaliste ni applicable et les effets politiques seront multiples, pour la construction de l'UE et pour chacun des pays européens. En ce qui concerne le système de l'accès au travail légal, notamment pour les migrants qui habitent déjà dans l'UE, cela doit être inclus dans une politique européenne avec une directive applicable incluant l'accès aux droits sociaux (salaire minimal, accès aux soins de santé etc.) et la limitation des formes du travail forcé.

Konstantina a souligné aussi une récente décision importante du Conseil d'Etat grec selon laquelle les restrictions géographiques imposées aux demandeurs d'asile aux îles des frontières dérangent l'ordre public et imposent un poids disproportionné aux îles grecques comme Lesbos. Konstantina fait 2 propositions à l'assemblée des EGM:

- Transmettre aux associations grecques le manifeste élaboré par les EGM, pour entamer un travail de mobilisation en commun
- Organiser des rencontres avec des acteurs de différents pays européens à des endroits symboliques aux frontières de l'Europe, notamment sur l'île grecque de Lesbos.

**ISABELLA CELLI, SPECIALISTE MIGRATIONS, POUR L'ASSOCIATION SERVICE SOCIAL INTERNATIONAL DE SUISSE.**

Isabella travaille pour l'association SSI (Service Social International) en Suisse. Cette association intervient auprès des familles ayant des problématiques liées à des situations de transnationalité. Dans ce cadre, elle travaille depuis maintenant 3 ans pour accompagner les personnes dublinées transférées de la Suisse vers un pays de l'UE, afin que la personne soit réellement prise en charge à son arrivée.

Pour cela elle tisse des liens avec différents réseaux en rencontrant des acteurs variés en lien avec cette thématique. Pour les pays dans lesquels il n'y a pas de prise en charge organisée des personnes « Dublin in » comme c'est le cas pour la France, elle essaie de mettre en place des solutions alternatives pour que les personnes ne se retrouvent pas à la rue.

En effet, dans le cas de la France, les personnes transférées au titre de la procédure Dublin doivent effectuer le même parcours que les primo arrivants. C'est pourquoi Isabella travaille également sur la notion de responsabilité du pays organisant le transfert pour que cette responsabilité ne s'arrête pas à la frontière, mais que le pays s'assure d'une réelle intégration dans le dispositif d'accueil du pays de transfert.



Isabella note qu'il y a eu, durant les années précédentes, plus de personnes transférées au titre de la procédure Dublin vers la France, que de personnes transférées depuis la France vers un autre pays de l'UE. Elle fait remarquer également, qu'au niveau européen, seulement 4% à 6% des personnes en procédure d'asile sont effectivement concernées par des transferts Dublin vers un autre pays européen.

**ALEXIS NUSELOVICI, TITULAIRE DE LA CHAIRE « EXIL ET MIGRATION » AU COLLEGE D'ETUDES MONDIALES (FONDATION MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME, PARIS)**

Je rappelle les circonstances d'envoi du questionnaire et de la collecte des résultats. Il y a des personnes qui travaillent constamment à étudier et analyser les mouvements migratoires (dans le monde et dans l'histoire) et sont amenés à réfléchir à d'autres modèles de régulation possibles. Ce sont les chercheurs et chercheuses des laboratoires universitaires, instituts, centres de documentation, bibliothèques, musées et associations. On compte en France plus d'une centaine de ces lieux de recherche. Depuis deux décennies, près d'un millier de thèses de doctorat ont été soutenues qui portaient sur la migration dans des disciplines aussi diverses qu'histoire, géographie, sociologie, anthropologie, droit, lettres, arts.

Nous avons donc décidé, le Comité de pilotage des EGM et la chaire dont je suis titulaire, « Exil et migrations » (Collège d'études mondiales), de les associer aux EGM en leur envoyant un questionnaire à remplir en ligne. Les résultats ont été dépouillés par une doctorante, Sarah Voke, et moi-même dans le cadre des travaux de la chaire. Je précise que j'utilise par facilité communicationnelle l'expression « milieu de la recherche » en précisant que celle-ci ne revêt aucune connotation d'expertise. La seule intention est de comparer leur savoir au savoir obtenu par l'intervention sur le terrain et d'établir les apports mutuels possibles.

Le questionnaire a été adressé à 110 destinataires du milieu de la recherche et a obtenu un taux de réponse de 47%, ce qui représente un très bon taux dans ce genre d'exercice et ce qui montre donc (premier résultat) un intérêt dans le milieu de la recherche pour une collaboration dans le cadre d'une manifestation telle que les EGM. D'ailleurs, plus de la moitié ont développé des commentaires dans l'espace qui était offert en détaillant leurs remarques.

La répartition dans les disciplines de recherches est un second résultat initial intéressant. Les deux premiers groupes sont à égalité la géographie et la sociologie, suivies par l'anthropologie et la psychologie et enfin le droit et les études culturelles/littéraires. Le concret, le terrain sont des cadres

de recherche privilégiés. Je joins la liste des laboratoires, institutions et organismes de recherche. Aucun ne manque parmi les plus actifs. Je n'ai pas le temps de détailler tous les résultats et m'arrêterai à ce que je considère les plus significatifs.

D'abord un plébiscite (96.3%) quant à l'idée et à la tenue des EGM. De plus en plus la notion de « recherche-action » se développe et les chercheurs, à ce titre, souhaitent être associés au travail sur le terrain. Toutefois, il serait nécessaire de prolonger la manifestation par des actions de grande diffusion et de sensibilisation et d'adopter les techniques du lobbying.

Pourtant, plus de la moitié (53.7%) des répondants estiment qu'au vu de la situation migratoire la recherche peut conserver sa neutralité scientifique. 7.4 : sans opinion et pour 38.9, elle ne le peut pas. L'engagement des chercheurs est une question clivante, à analyser en détails car certains revendiquent la neutralité afin d'assurer la crédibilité de la recherche. D'autres insistent sur la nécessité de travailler avec les associations et avec les migrants. D'autres évoquent les experts convoqués par les autorités et qui ne répondent pas aux mêmes critères que ceux de la recherche fondamentale.

Si 79.6% estiment que la recherche bénéficie à l'action sur le terrain, 59.3 estiment qu'elle bénéficie aussi aux politiques publiques, un certain optimisme à signaler. 64.8 la jugent utile aux perceptions publiques. Bref, l'affirmation d'une réelle influence de la recherche qui lutte contre « l'instrumentalisation » de la situation migratoire. Demande est faite de l'ouverture de la recherche aux chercheurs du Sud.

Pour la grande majorité des consultés (85.2), la recherche sur les migrations contemporaines doit être globale et intégrer toutes les formes de migration et de mobilité humaine (des réfugiés politiques et migrants économiques ou climatiques aux étudiants, aux retraités, aux expatriés) afin de montrer la complexité du phénomène et contrer l'argument de l'invasion migratoire. Inclure également les migrations passées, autorise un regard historique à relativiser la situation présente. De même 92.6 estiment que la recherche doit considérer toutes les migrations en crise dans différentes parties du monde (Europe, Mexique/USA, Comores/Mayotte, Rohingyas, etc.). Les migrants constituent une « mondialisation par le bas ».

Résultat très important, une majorité (74%) considère la nécessité de traiter des migrations au sein de grilles d'analyses plus larges, afin d'affirmer la contextualisation du phénomène migratoire, étudier la nature polyfactorielle de ses causes. Les cadres proposés, en ordre de fréquence : l'économie (néolibéralisme, exploitation des richesses, déterrestrations) et le développement ; les relations internationales, la géopolitique et les rapports politiques de domination (colonisation et néocolonialisme) ; l'écologie (réchauffement climatique) ; la culture matérielle et immatérielle ; la traduction et le multilinguisme.



Une courte majorité (63%) voit dans la crise une construction idéologique tandis que 46.3 lui accordent une réalité objective. Les deux interprétations ne sont pas contradictoires : des conditions objectivables ont créé une situation que l'idéologie a traduit en crise afin d'aménager, habiller ou travestir les réponses des autorités gouvernementales. Les critères objectifs sont d'ailleurs variables : le Proche-Orient, l'Europe, l'accueil (infrastructures ; intégration ; accompagnement). Certains reconnaissent la crise uniquement en termes quantitatifs : chiffres (accroissement des flux) et facteurs (conflits, camps de réfugiés). D'autres appellent à déconstruire « l'effet crise » en adoptant une vision

plus complète et en cherchant une coopération plus développée entre les acteurs sociaux impliqués, en dénonçant la légitimation de politiques bénéficiant au marché de la sécurisation, au renforcement des frontières.

Une grande majorité (81.5%) affirme la continuité de la situation migratoire actuelle avec les mouvements antérieurs. Elle correspond à la norme géopolitique et ne constitue pas une exception. Cependant, 69.8% appellent un repositionnement, un travail de fond novateur, un autre discours, une autre pensée, un changement de paradigme, à la nécessité de « penser autrement le rapport à autrui et au monde ». Ces perspectives novatrices ouvertes reposent sur la considération de nouvelles réalités migratoires mais aussi sur la disponibilité de nouvelles méthodologies et de nouveaux instruments de recherche. De même, une franche majorité (88.9%) prône la collaboration entre chercheurs et acteurs associatifs tandis qu'une majorité de 56.3% reconnaît son insuffisance. Toutefois, les recherches doivent pouvoir être menées en dehors d'une validation par le partenariat avec le milieu associatif et sont propres à éclairer des ambiguïtés dans l'action des associations (conflits de pouvoir ou de légitimité, manipulation de l'image du migrant). L'équilibre est précieux à maintenir entre les savoir-faire respectifs.

Enfin une majorité de 88.9% croit nécessaire d'appeler une refondation des politiques publiques d'accueil des migrants dans le sens d'une amélioration des conditions d'accueil, concrètes et morales (dignité et respect des personnes migrantes), d'une application possible des solutions proposées par les chercheurs, d'une élimination de la violence et de la maltraitance dans l'accueil et la majorité des répondants (85.2%) défendent une concertation des niveaux national et européen et, pour 79.6%, une préférence accordée au niveau européen. Cela va dans le sens d'une tendance au long des réponses à dénationaliser la question migratoire - ce qui intéresse pour évaluer la dynamique des Etats généraux. Au-delà, il est affirmé le besoin de dépasser le niveau européen pour poser les questions au niveau international, à des échelles continentales. A l'inverse, il est aussi affirmé l'importance de considérer le niveau local, en-deçà du national : considérer les solidarités qui se recomposent localement sans passer par une régulation étatique.

C'est incontestablement dans le sens d'un travail commun entre acteurs sur le terrain et chercheurs que se situent ces derniers à la fois par leur investissement dans la consultation et par la nature de leurs réponses qui considèrent toujours le cadre sociohistorique concret des migrations.

## ***Discussion et adoption d'un socle commun***

---

Temps central de cette première session, l'adoption du socle commun devait prendre le samedi après-midi. L'étude minutieuse du texte ayant demandé plus de temps, elle s'est achevée le dimanche, dans la matinée. L'animation s'est concentrée sur l'identification de points de blocages par les assemblées locales et la proposition d'amendements. Après près de 5 heures de travaux, les assemblées locales réunies ont adopté le texte qui suit.



### **Manifeste des Assemblées Locales réunies pour la 1ère session plénière des États Généraux des Migrations**

#### **Socle commun pour une politique migratoire respectueuse des droits fondamentaux et de la dignité des personnes**

**27 mai 2018**

#### **Considérant :**

- la situation humanitaire déplorable dans laquelle sont laissées nombre de personnes étrangères sur le territoire français ou à ses frontières, privées de la satisfaction de leurs besoins fondamentaux ;
- les difficultés rencontrées par les personnes étrangères pour faire reconnaître la légitimité de leurs parcours, leurs compétences et leurs droits ;
- les conséquences désastreuses de politiques principalement répressives, fondées sur une application « minimaliste » du droit d'asile, les conditions drastiques pour la délivrance de titres de séjour, la criminalisation de l'entrée irrégulière sur le territoire, la traque, la rétention et l'expulsion de personnes dont la seule faute est de ne pas disposer des bons papiers au bon moment ;
- les coûts humains et financiers exorbitants de ces politiques, que ne justifient ni la dangerosité fantasmée des personnes étrangères, ni les résultats attendus de la prétendue « fermeture des frontières », toujours démentie par les faits ;
- les entorses au droit international et aux conventions internationales ratifiées par la France, et les condamnations qui ont été prononcées à son encontre par des juridictions européennes ou internationales ;

- la militarisation croissante des frontières, la création de régimes d'exception dans les zones frontalières ainsi que dans certains territoires ultra-marins, et leurs conséquences meurtrières ;
- l'absence de concertation avec les personnes étrangères et les acteurs de la société civile ainsi que l'absence d'évaluation des politiques mises en œuvre depuis des décennies ;
- la mise en concurrence, à travers les discours et les décisions des pouvoirs publics, des personnes subissant toutes formes de précarité, étrangères ou non ;
- la juste indignation, la mobilisation et la solidarité dont témoignent un nombre croissant de citoyen·ne·s partout sur le territoire ;
- la remise en cause quasi systématique de la présomption de minorité, les lacunes de la prise en charge par l'ASE, la maltraitance et l'enfermement des mineur·e·s ;

Nous, citoyen·ne·s français·e·s et étranger·ère·s résidant en France, associations, collectifs et syndicats engagés à l'échelon local, national et international pour la défense des droits des personnes étrangères au sein des États Généraux des Migrations,



- sommes réuni·e·s au sein de 106 assemblées locales en France métropolitaine et d'outre-mer pour poser, dans la déclaration qui suit, les bases d'un renversement du discours dominant sur la question des migrations ;
- inscrivons la déclaration qui suit dans la continuité de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme ainsi que de tous les engagements internationaux de la France en matière de respect des droits des personnes ;
- affirmons qu'il n'y a pas de « crise migratoire » mais une « crise des politiques migratoires » ;
- appelons toutes et tous à nous rejoindre pour promouvoir une politique migratoire fondée sur les droits fondamentaux et régie par les principes suivants :

### **1. Un accueil digne des nouveaux arrivants**

1-1 Création de dispositifs publics de premier accueil, à dimension humaine, répartis sur l'ensemble du territoire, où pourraient se rendre librement les personnes étrangères à leur arrivée sur le territoire ;

Principes de ces dispositifs :

1-2 Accueil inconditionnel ;

1-3 Prise en charge adaptée des personnes les plus vulnérables ;

1-4 Hébergement, obligation de mise à l'abri immédiate et prise en charge des moyens de subsistance ;

1-5 Information sur les possibilités offertes sur le territoire, sur les droits, sur les démarches à entreprendre, en tenant compte des projets de chacun·e.

### **2. Un respect du droit d'asile effectif, qui ne soit plus prétexte à une logique de tri**

2-1 Nécessité de rendre effectif le droit des personnes menacées de persécution à une protection internationale, passant en particulier par :

2-2 L'arrêt des renvois des personnes vers le pays d'entrée dans l'Union Européenne ;

2-3 La suppression des procédures accélérées ;

2-4 L'abandon de la notion de pays d'origine sûrs ;

2-5 L'élargissement des critères ouvrant droit au statut de réfugié pour prendre en compte les causes très variées d'exil forcé ;

2-6 Le rejet de toute mesure qui prive les réfugié-e-s potentiel-le-s d'un examen équitable de leur demande et de possibilités effectives de contester un refus de l'Ofpra.

2-7 Le droit d'asile ne doit jamais être utilisé comme prétexte pour organiser une logique de tri, qui fait la distinction entre les personnes étrangères qui auraient « vocation à » venir s'installer en France et les autres, qualifiées de « migrants économiques » et considérées comme indésirables.

### **3. Vers une égalité des droits entre Français-e-s et étranger-ère-s présent-e-s sur le territoire**



3-1 Respect effectif des droits fondamentaux, des textes internationaux ratifiés par la France via les mesures suivantes :

3-2 Respect du droit des mineur-e-s isolé-e-s aux dispositifs de la protection de l'enfance, sur la base de la présomption de minorité ; prise en compte de l'attention primordiale qui doit être accordée à l'intérêt supérieur de l'enfant, seul ou accompagné, dans toutes les décisions le concernant ;

3-3 Suppression des tests osseux pratiqués dans de la cadre de l'évaluation de la minorité pour déterminer si un.e jeune relève de la protection de l'enfance ;

3-4 Fin des contrôles au faciès ;

3-5 Fin de toutes les formes d'enfermement et d'assignation à résidence pour entrée ou séjour irréguliers ;

3-6 Droit à la régularisation pour les personnes résidant en France ;

3-7 Autorisation de travail pour toutes les personnes titulaires d'un titre autorisant au séjour (carte de séjour, attestation de demandeur d'asile, récépissé), et accordée dès la signature d'un contrat de travail et/ou le constat d'une relation de travail ;

3-8 Annulation des conditions spécifiques aux personnes de nationalité étrangère pour l'exercice d'un emploi ou la création d'une activité économique ;

3-9 Accès à la formation (apprentissage de la langue, scolarisation des enfants, études, formation professionnelle) ;

3-10 Élargissement de la reconnaissance de diplômes équivalents ;

3-11 Suppression des conditions limitant le droit au regroupement familial ;

3-12 Levée des barrières pour un accès, effectif et inconditionnel aux soins de santé (somatique et mentale) adossé sur le droit commun ;

3-13 Respect du principe d'égalité devant les services publics à tous les niveaux. Accès inconditionnel à un service d'interprétariat ;

### **4. Une reconnaissance des initiatives citoyennes dans l'accueil et le soutien aux personnes étrangères**

4-1 Suppression effective du « délit de solidarité » et de toute mesure d'intimidation à l'encontre des personnes qui aident des étranger-ère-s de façon inconditionnelle et sans but lucratif ;

4-2 Reconnaissance et valorisation des initiatives solidaires comme des actions d'intérêt général ;

4-3 Reconnaissance et valorisation par les pouvoirs publics des manifestations de solidarité émanant de citoyen-ne-s ou de collectivités.

## 5. Modification des règles concernant l'accès au territoire français et des politiques européennes et internationales

Dans un souci de cohérence avec ce qui précède, il importe de réviser les règles d'accès au territoire français, fondées elles aussi sur une logique de tri, et de promouvoir ce changement au sein des instances européennes.

- 5-1 Abandon du règlement Dublin, droit des personnes étrangères au libre choix de leur pays de destination ;
- 5-2 Liberté d'entrée, de circulation et d'installation dans l'espace européen pour les personnes étrangères à l'Union européenne ;
- 5-3 Fin des mesures d'exception dans les espaces frontaliers de la métropole ainsi que dans les Collectivités et Territoires d'Outre-mer ;
- 5-4 Arrêt des politiques d'externalisation, de l'approche dite « hotspots » et de la multiplication de centres de tri sur les routes des migrant-e-s ;
- 5-5 Fin des expulsions, des bannissements, notamment par le biais d'IRTF (Interdiction de Retour sur le Territoire Français).

## 6. Conditions de réalisation et de mise en œuvre d'une telle politique alternative

- 6-1 Fin de la logique de discrimination et de suspicion généralisée envers les personnes étrangères, qui conduit à des drames, des violences, des souffrances, des humiliations et du harcèlement ;
- 6-2 Transfert des budgets engagés dans l'actuelle politique sécuritaire et répressive aux différents dispositifs d'accueil et d'accompagnement ;
- 6-3 Changement de gouvernance : la



- politique migratoire ne doit plus être confiée au seul ministère de l'Intérieur. Privilégier une approche interministérielle fondée sur le droit commun ;
- 6-4 Formation des personnels administratifs, fonctionnaires et travailleurs sociaux à la compréhension des questions migratoires, à l'interculturalité et à la logique de bienveillance ;
- 6-5 Fin de l'impunité des élu-e-s et représentant-e-s de l'État en cas de violations des droits imprescriptibles des personnes étrangères : systématisation des enquêtes des organisations de la société civile et pouvant être ordonnées par les tribunaux afin que soient sanctionnées les personnes responsables de ces manquements à leur mission, et protection des agents qui dénoncent ces violations ;
- 6-6 Mise en place de cadres de concertation et de coopération entre la société civile et les autorités (sans que cela conduise à pallier les carences de l'État) ;
- 6-7 Évaluation transparente et menée par des autorités indépendantes des politiques migratoires, avec un mécanisme qui engage les pouvoirs publics à tenir compte des recommandations.

**Retrouvez le texte mis en page et en ligne [sur le site des eg-migrations.org](http://sur-le-site-des-eg-migrations.org)**

## ***Ateliers pour construire les EGM en commun***

---

L'objectif de ce temps était d'identifier le rôle que les EGM doivent jouer auprès des acteurs locaux membres des assemblées locales, autour d'enjeux stratégiques. Pour chaque enjeu, un secrétaire a permis de rapporter une synthèse en assemblée plénière à la fin de la journée et d'identifier des axes prioritaires. 9 thèmes d'atelier ont été proposés pour la journée du dimanche rassemblés en 4 groupes :

### *Nouvelles alliances :*

1. Quelles relations avec les élus
2. Vers un mouvement d'opinion européen
3. S'appuyer sur le monde de la recherche

### *Organisation :*

4. Composition et rôles du groupe de facilitation, des groupes de travail et relation avec les assemblées locales

### *Convergences :*

5. Du socle commun vers une politique alternative
6. Poursuivre la valorisation des consultations

### *Mobilisations :*

7. Quels rôles et actions pour les assemblées locales
8. Quelles mobilisations collectives pour les Etats généraux des migrations
9. La place des personnes étrangères dans les dynamiques des Etats généraux des migrations

## **1. NOUVELLES ALLIANCES : QUELLES RELATIONS AVEC LES ELUS**

**Mettre en confiance les élu-e-s/Travailler nos postures** (ex. faire de la pédagogie, faire un travail de formation et information des élu-e-s, sortir de l'interpellation polémique ou frontale, être force de proposition, participer à l'animation de la ville)

**Entretenir des relations sur le long terme (travailler sur l'urgence et le long terme)** Gex. renforcer les espaces de concertations, Suivi des décisions des élu-e-s, créer une dynamique et une émulation entre les mairies, établir des liens de confiance avec les médias locaux, accompagner et soutenir les élu-e-s dans les actions qu'ils/elles mettent en place au profit des migrant-e-s et dans le décloisonnement de l'action publique)

**Améliorer nos méthodes/outils de travail avec les élu-e-s** (ex. ne pas aller sans préparation voir les élu-e-s, créer une newsletter en direction des élu-e-s du type « Le saviez-vous ? », construire un centre de ressources pour les bonnes pratiques et les outils vis-à-vis des élu-e-s)

**Enrichir le manifeste EGM avec un volet/une déclinaison orientée vers les collectivités territoriales** (ex. associer les élu-e-s et collectivités autour d'un triptyque « migrations/coopérations/intégration », intégrer les étranger-e-s aux instances locales de gouvernance, reconnaître et valoriser les apports des migrations pour inverser les discours politiques sur les migrations)

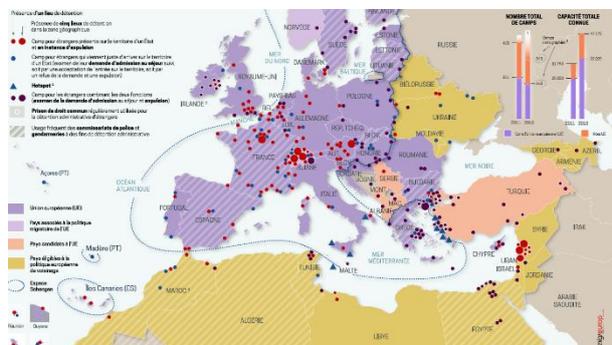
**Se regrouper entre AL pour engager des actions nationales**

(ex. Campagne pour les élections européennes, campagne municipale, mettre en place le « passeport citoyen de la ville de... », créer un livret d'accueil, parrainage républicain)

## 2. NOUVELLES ALLIANCES : VERS UN MOUVEMENT D'OPINION EUROPEEN

**Créer un groupe de travail européen** (virtuel), notamment pour mettre en lien les différents réseaux nationaux (comme EGM/Forums ont commencé à le faire)

**Répertoire les expériences /contacts au niveau européen** (exemple Migreurop) : construire des outils, mais surtout compiler et synthétiser ceux qui existent déjà (annuaires, bonnes pratiques, réseaux...) et les rendre accessibles. En particulier, produire un Livre d'or des actions permettant de régulariser, intégrer, faire circuler des personnes étrangères en Europe.



**Trouver des dénominateurs communs de combat au niveau européen** : arrêt de Dublin, libre circulation des personnes en particulier dans l'espace Schengen, les frais d'externalisation des frontières dépensés par chaque pays, les violences institutionnelles, soutenir les citoyens européens solidaires qui sont dans des situations difficiles du fait de leur engagement.

**Bâtir des mobilisations européennes pour que les actions soient marquantes**, en profitant notamment de la fenêtre médiatique des élections européennes

**Faire du lobbying auprès des institutions européennes**, (pétitions, campagnes, interpellations des candidats) : notamment une pétition d'Initiative Citoyenne Européenne pour l'abrogation du règlement Dublin, ou plaider après des candidats sur la base du manifeste des EGM, ou encore proposer une liste aux élections européennes dans un but de plaider.

## 3. NOUVELLES ALLIANCES : S'APPUYER SUR LE MONDE DE LA RECHERCHE

La recension et le partage des ressources au sein des AL, et la communication vis à vis du public, qui sont le complément indispensable des mobilisations quotidiennes, justifieraient en tant que tels un travail collectif, sous la forme **d'un séminaire, qui approfondirait les thématiques abordées dans l'atelier : comment identifier les besoins, quelles ressources existantes, comment mieux assurer leur transmission, quels meilleurs supports ou méthodes pour franchir le mur des préjugés ?** La plus-value et/ou la spécificité d'une telle rencontre serait qu'elle s'inscrirait **dans la continuité des travaux de la première session des EGM, en vue de l'élaboration d'une politique migratoire alternative.** A prévoir pour la seconde session nationale des EGM ?

#### **4. ORGANISATION : COMPOSITION ET ROLES DU GROUPE DE FACILITATION, DES GROUPES DE TRAVAIL ET RELATION AVEC LES ASSEMBLEES LOCALES**

**Composition du GF:** 15 organisations nationales + 15 Assemblées Locales. Attention ! Jusqu'ici il s'agissait d'organisations locales. Il s'agirait maintenant d'assemblées. Il faudrait que les personnes représentent l'Assemblée Locale dont elles sont issues (c'est à dire ni elles-mêmes, ni leur association, syndicat ou collectif). Faut-il une charte pour stipuler cela ? Les 30 places seraient à pourvoir tous les ans, ouvertes aux 30 premières organisations ou AL à se signaler. Mieux et plus utiliser les technologies de communication pour une participation plus active des membres.

**Les Assemblées Locales:** Invitation à ce qu'elles soient les plus inclusives possibles : organisations de soutien à tous les étrangers (rroms, étrangers avec ou sans papiers, étudiants, etc.), organisations en territoire rural, organisations d'étrangers, etc... Tant mieux si cette diversité se retrouve dans le groupe de facilitation.

**Communication :** Nécessité d'un groupe communiqués et conférences de presse. Faut-il un groupe spécifique qui recueille les infos du terrain et fasse redescendre les infos générales ou c'est le rôle du GF ? Comment mieux communiquer entre membres des AL ? (la liste relais AL ne peut pas servir à cela) Un intranet avec (entre autres) des forum de discussions thématiques ?

**Les Groupes de Travail :** les GT sont composés par les membres des Assemblées Locales et les membres du GF qui le souhaitent. Ils fonctionnent en lien et en confiance avec le GF. Évaluation et réajustement de l'organisation chaque année. Mise en réseau des personnes étrangères pour faciliter les actions et mobilisations.

#### **5. CONVERGENCES : DU SOCLE COMMUN VERS UNE POLITIQUE ALTERNATIVE**

**Utiliser un cas concret pour illustrer les propositions alternatives** présentes dans le socle et les développer

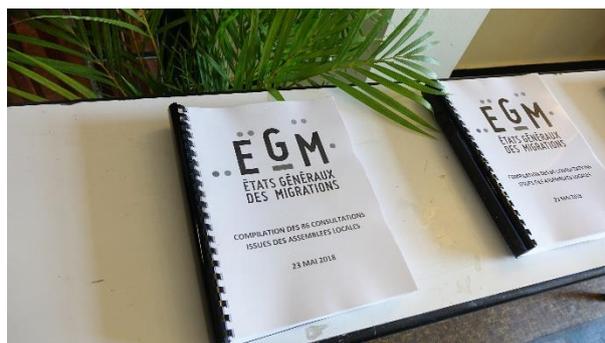
**Choisir l'accès au territoire comme angle d'attaque**, duquel les autres éléments (hébergement, séjour, asile) vont découler. A partir du moment où une personne rentre sur le territoire, quels sont les éléments concrets qui doivent être mis en place pour assurer un accueil digne ?

**Former un groupe de travail des assemblées locales pour travailler là-dessus.**

**Créer un deuxième groupe de travail sur les restes des questions (cadre mal défini)**

#### **6. CONVERGENCES : POURSUIVRE LA VALORISATION DES CONSULTATIONS**

**La globalité du contenu des cahiers de doléances doit être mise à dispo de tou-te-s** (à très court terme) : après un travail de mise en forme le plus simple possible. À creuser : modalités de cette diffusion : sur liste agora, sur le net (site EGM + sites des organisations) et plus largement. Demander à chaque AL de rendre anonyme, de supprimer ce qui est de la rédaction



pour l'interne mais ne devrait pas être publié. Faire un sommaire et un index

**Livre de l'inacceptable** (recto) et **des alternatives citoyennes** (verso), pour en faire un outil de communication / plaidoyer. **Kit des alternatives réussies** et renvoi vers le Sursaut-citoyen.org pour susciter l'engagement. Ex. nombre de familles qui hébergent des migrants, nombre de personnes qui accompagnent des MIE, nombre de personnes ayant contribué à telle action, etc.

**Actualiser régulièrement le « Comptons-nous »** : état des lieux de la mobilisation et des actions / initiatives. Utiliser les données contenues dans les cahiers (partie état des lieux, présentation des organisations de l'AL) ET demander aux AL qui n'ont pas traité cet aspect de donner des chiffres les concernant.

**Utiliser les verbatim des cahiers de doléances** pour : des slogans, des messages forts, pour produire des bande-dessinées, des vidéos témoignages... notamment pour interpeller élus, pour sensibiliser enfants et jeunes.

**Plaidoyer vers le monde médical.** Extraire des cahiers les alertes sur les traumatismes vécus par les nouveaux arrivants (médicaux, psy...) pour sensibiliser à ces questions.

## 7. MOBILISATIONS : QUELS ROLES ET ACTIONS POUR LES ASSEMBLEES LOCALES



**Les assemblées locales devraient : rester des assemblées de réflexion, capables de fédérer autour du socle commun pour :**

- Créer des outils communs
- Faire des actions communes
- Sensibiliser l'opinion publique
- Porter des revendications politiques de façon autonome, indépendamment du jeu partisan

**Les assemblées locales ne devraient pas : être des assemblées qui soient limitantes de l'action de ses composantes** (donc, pas de rôle de substitution ni d'empêchement à l'action).

**Attention à ne pas devenir des assemblées d'experts** (rester ouvert à la participation de toutes et tous, ne pas être dans une posture excluante de sachants)

**Questions en suspens** : D'un point de vue « externe » : les assemblées locales sont-elles souveraines ? Quelle est leur marge de manœuvre ? D'un point de vue « interne » : besoin d'échange de pratiques et d'auto-formation. Où trouver des interprètes dignes de confiance, comment ne pas devenir des assemblées composées uniquement de blancs...

## 8. MOBILISATIONS : QUELLES MOBILISATIONS COLLECTIVES POUR LES ETATS GENERAUX DES MIGRATIONS

**Venir en soutien à des campagnes déjà existantes** : la campagne « Stop Dublin » et la « campagne travail » pour la régularisation par le travail (qui a donné lieu à une occupation du Ministère du travail) en lien avec les initiateurs de ces mobilisations.

**Porter une campagne sur le logement** permettant d'encourager la variété des mobilisations sur le sujet (hébergements solidaires citoyens, squats, occupations, « campements » etc.) avec une action forte et coordonnée le même jour partout en France. Cette campagne devrait être menée en alliance avec d'autres (DAL, FAS, CAU, collectif des travailleurs de l'asile en IDF etc.). Elle pourrait avoir une dimension juridique par le biais de dépôts simultanés de référés hébergement/ d'un contentieux de masse. Cette campagne pourrait mettre en lumière le tri opéré par certains hébergeurs. Les EGM pourrait favoriser l'échanges d'expériences et être un centre ressources sur ce type d'actions (comment ouvrir un squat ?, comment faire une occupation ?). Point de vigilance : s'il est décidé de faire une occupation, il faut réfléchir aux buts recherchés (mise à l'abri ? régularisation ?) et anticiper sur la question de la gestion du lieu occupé (par qui ? comment ?).

**Se mobiliser en vue des prochaines élections européennes (mai 2019)**, soit en portant une liste de candidat-e-s citoyen-ne-s, soit en formulant nos propositions par l'interpellation/la rencontre des candidat-e-s.

**Continuer la mobilisation contre le projet de loi asile et immigration.**

## **9. MOBILISATIONS : LA PLACE DES PERSONNES ETRANGERES DANS LES DYNAMIQUES DES ETATS GENERAUX DES MIGRATIONS**

### **Les actions locales**

- Réunions / ateliers / rencontres physiques (fonctionnent bien pour inclusion des personnes étrangères)
- Formation sur les droits, soutien aux personnes, soutien aux personnes arrêtées
- Groupe de parole pour faire émerger les problématiques
- Développer relation de confiance, améliorer l'échange.
- Coordination / organisation avec les personnes étrangères
- Personnes étrangères dans les CA et les instances de décision
- Former des relais parmi les personnes étrangères pour diffuser les infos au sein des communautés
- Parrainage citoyen, repas partagés, visites culturelles = moment de cohésion
- Redonner la parole et remettre au centre les principaux concernés
- Promouvoir/soutenir l'auto organisation plutôt que d'imposer une organisation
- Personnes étrangères intégrées dans les processus de décision (CA, instance...)
- Groupe de travail qui porte la parole des EGM dans lequel il y aurait des personnes étrangères : réfléchir sur la place des personnes étrangères dans les EGM / obtenir des informations sur les EGM
- Mise en réseau des personnes étrangères pour faciliter les actions et mobilisations

### **Le rôle du national**

- Rôle de communication
- Traduction des documents EGM en plusieurs langues, traduction du site, du socle commun et des infos générales
- Personnes étrangères/ étrangers membres d'associations dans le GF et pour organisation événements
- GF doit travailler avec les associations communautaires qui portent la voix des personnes étrangères
- Travailler sur une meilleure représentation des personnes étrangère dans les médias
- Pour les problèmes locaux (exemple expulsion) : besoin de soutien et de relai au niveau national

**Quels outils mettre en place**

- Traduction des travaux au local et national pour améliorer accès à l'information
- Créer des outils type flyers ou tracts dans plusieurs langues expliquant les EGM
- Supports vidéo de quelques minutes (national) pour analphabète et facile à utiliser sur réseaux sociaux. Plus simple que lire de longs textes.
- Utiliser les outils utilisés par les personnes étrangères type WhatsApp/Facebook pour communiquer
- Traduction orale en simultanée pendant les réunions
- Charte de fonctionnement éthique et politique décidée de manière collective
- Atelier de prise de parole pour se sentir plus légitime
- Traduction nationale pour le local : le socle commun
- Boite à outils avec des infos sur les droits des personnes étrangères et sur les risques de leur participation à des actions / mobilisations collectives